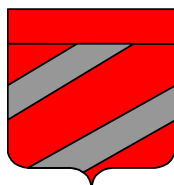


DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE

DE

D A M I A T T E



RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira
à la mairie de Damiatte
le 20 mars 2026 à 20h30

Ordre du jour :

- Élection du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l'élus local par le maire élu.
- Désignation des deux délégués titulaires au Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET)